



Le Syndicat CGT des Agents Territoriaux de Villetaneuse

Face à la colère et à la souffrance des agents de la collectivité, notre syndicat CGT a organisé de nombreux débrayages et Assemblées Générales pour porter la parole des agents et alerter la Municipalité sur cette situation dramatique.

Faute de réponses à nos nombreuses sollicitations, nous avons lancé, le 26 août dernier, un préavis de grève pour tout le mois de Septembre afin de contraindre la Municipalité, comme la loi le permet, à engager des négociations sur les revendications des agents.

A compter du préavis, le Maire avait 5 jours pour entamer les négociations. Il aura fallu attendre près de quatre semaines pour qu'une rencontre soit enfin programmée le mardi 14 septembre à 14h. Nous pensions naïvement qu'il y aurait donc négociation. Nous nous sommes à l'inverse heurté à un mur de mépris à l'égard tant de l'organisation syndicale que des agents et de leurs souffrances.

La conception du dialogue social de la Municipalité pourrait se résumer ainsi : « Nous vous expliquons pourquoi nous avons fait ces choix. Vous avez le droit de ne pas être d'accord, mais nous les appliqueront quand même ».

Un rapide compte-rendu des réponses apportées aux revendications des agents permettra à chacun de se faire son opinion.

Sur la loi de transformation sociale, et la perte de congés qu'elle implique

Le Maire l'accepte sans aucun état d'âme. Il a fait voter sa mise en place au Conseil Municipal, sans entamer la moindre initiative contre cette loi.

Il répond ainsi par le mépris aux agents qui s'étaient exprimés à l'unanimité lors de plusieurs mouvements et Assemblées Générales contre ce recul social sans précédent.

Sur l'augmentation du temps de travail :

La Directrice Générale explique qu'il s'agit de prendre en compte les différents cycles de travail, et qu'un travail de recensement est effectué, service par service, depuis plusieurs mois, et que ce travail ira à son terme.

Sur le non-paiement des heures supplémentaires :

La Directrice Générale affirme que c'est le retour à ce qui se faisait dans le passé, à savoir récupération des heures le samedi, paiement le Dimanche.

Lorsque le syndicat explique que certains agents ont déjà bien du mal à prendre leurs récupérations, avec parfois plus de 800 heures, Monsieur le Maire s'interroge sur la validité de ces heures non-prises.

Sur le télétravail :

Alors qu'un accord entre la Ministre et les organisations syndicales stipule que des négociations locales doivent être engagées, l'administration nous répond de manière laconique : « Nous avons expliqué au Comité Technique ce que nous allons faire »

Concernant les risques psycho-sociaux :

La souffrance au travail que vivent plusieurs agents, et sur lequel nous avons alerté Monsieur le Maire a plusieurs reprises, il nous indique que ces difficultés ne concernent qu'un nombre infime d'agents.

Madame la Directrice Générale, bien qu'elle ne soit pas médecin comme elle l'a reconnu elle-même, a des interrogations quant à la tentative de suicide d'un agent.

Concernant la prise en compte de la pénibilité :

Nous n'avons eu aucun retour sur la prise en compte de la pénibilité.

A l'issue de cette réunion, nous n'avons pu que constater le refus d'engager la moindre négociation de la part de la Municipalité, et la volonté d'entériner le « fait du prince » pour l'ensemble des décisions.

La seule boussole de la Municipalité et de son administration est le mépris :

- ✓ Mépris pour les agents ;
- ✓ Mépris pour l'organisation syndicale ;
- ✓ Mépris pour tous ces acteurs du service public qui se sont donné sans compter dans cette période douloureuse pour répondre aux besoins et aux attentes de la population !!!

Face à cela, le syndicat CGT du personnel territorial appelle les agents à organiser une riposte à la hauteur du mépris de la collectivité !!!

**NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
MUNICIPAL ET CCAS A SE MOBILISER POUR UN
DÉBRAYAGE DE 59 MINUTES**

CE VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021 DE 9H A 9H59

Rassemblement à 9h

sur le parvis de la Mairie de Villetaneuse